

Jean COMPAGNON  
Secrétaire Général  
Conseil d'Honneur

Saint Senoch, le 24 Mai 2014

**M. SIUTAT JeanPierre**  
**Président F.F.B.B.**

**Objet : Challenge de l'Esprit Sportif**  
**J. DORGAMBIDE**  
**Saison 213/2014**

Monsieur le Président,

Les Responsables du Conseil d'honneur, concernant le Challenge cité en référence et selon l'état dressé par le Service informatique F.B.I et communiqué par les Commissions sportive et de discipline, vous proposent les Associations lauréates pour la Saison 2013/2014 :

***Challenge de l'Esprit Sportif « J. DORGAMBIDE »***  
**Trophée masculin Saison 2013/2014**  
*LE MANS JALT*

En application du Règlement cette Association présente un ratio de:

3 Fautes techniques = 1,00

3 Equipes en Champ. de France, dont : 1équipe en NM-3 -1 en U 15- 1en U 17

***Challenge de l'Esprit Sportif « J. DORGAMBIDE »***  
**Trophée féminin Saison 2013/2014**  
*UNION SPORTIVE LA GLACERIE*

En application du règlement cette Association présente un ratio de :

0 Faute Technique = 0.00

3 Equipes en Champ; de France, dont: 1équipe en NF2- 1 en U 15-1 en U I7

Afin de faire réaliser les trophées (oriflammes) par Mme Céline PETIT et de communiquer les lauréats à M. le Trésorier Général pour l'attributions des récompenses financières , nous vous serions très obligé de bien vouloir émettre votre avis sur ces résultats. Quand envisagez vous de remettre officiellement ces récompenses ? Nous restons à votre disposition pour vous communiquer les éléments de notre proposition.

Dans l'attente de votre décision

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean COMPAGNON

Christian JALLON

**Pour information et ventilation à M.le Secrétaire Général, M. le Trésorier Général, Mme GIRARDOT Conseil d'Honneur**